

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL 23 août 2017

Présents : Mrs CENATIEMPO, VALENTIN, GUILLE, BRAILLY, et Mmes OZENDA, CAVAGNA, et DHOYE.

Absents excusés : Mmes MEYER et SULTANA; Mrs MERIC, BASTIDE et VERTAURE.

Procurations : Mr ESPIG à Mr CENATIEMPO

Secrétaire : Mr GUILLE a été élu secrétaire de séance.

Début de la séance à 19h.

1-Approbation Procès-verbal du 24 juillet 2017 :

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2017 dont chaque conseiller municipal a été destinataire. Voté à l'unanimité.

2- Ouverture de crédits sur budget principal 2017 :

Pour procéder à l'enregistrement comptable des participations versées au SMEG en 2016 (solde EP chemin du Grès) pour un montant de 1.403,02 €. Il convient de procéder à une ouverture de crédits sur le budget 2017 :

6811	Dotations aux amortissements	+ 1.404,00 €
2804181	Amortissement des subventions d'équipement versées	+ 1.404,00 €

A l'unanimité, le conseil municipal vote l'ouverture de crédits proposée.

3- Accueil de personnes volontaires (recours au service civique) :

Ce service s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme, période de 6 à 12 mois pour accomplir une mission d'intérêt général dans un des domaines prévus par le dispositif. La collectivité verse une indemnité complémentaire de 106.94 € par mois.

Objet de la délibération :

- Mettre en place le dispositif du service civique dans la collectivité,
- Autoriser le Maire à demander l'agrément auprès de la Direction départementale Interministérielle chargée de la cohésion sociale,
- Autoriser le Maire à signer les contrats d'engagement,
- Ouvrir les crédits nécessaires au versement de l'indemnité complémentaire.

Décision votée à l'unanimité.

4- Convention de mise à disposition d'agents :

Convention à passer entre la commune de St Hilaire et celle de Remoulins pour la mise à disposition d'agents affectés au centre aéré de Remoulins pour une durée de 1 an renouvelable.

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour : approuver cette convention, et l'autoriser à la signer. Voté à l'unanimité.

5- Dissimulation BT rue Théodore Aubanel :

Montant du projet 62.776,63 € TTC dont 2.620,00 € de participation de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet, demande les aides qu'il est possible d'obtenir, et autorise le Maire à signer toute pièce à intervenir dans cette affaire.

6- Eclairage public rue Théodore Aubanel :

Montant du projet 15.743,70 € TTC, participation de la commune : 15.740,00 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet, demande les aides qu'il est possible d'obtenir, et autorise le Maire à signer toute pièce à intervenir dans cette affaire.

7- GC Telecom rue Théodore Aubanel :

Montant du projet 16.203,01 € TTC, participation de la commune : 16.200,00 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet, demande les aides qu'il est possible d'obtenir, et autorise le Maire à signer toute pièce à intervenir dans cette affaire.

8- Travaux boulangerie : proposition d'accompagnement de la CMA 30 :

Monsieur le Maire présente la proposition d'accompagnement adressée par la CMA 30 (Chambre des métiers et de l'Artisanat) pour les travaux d'aménagement d'une boulangerie.

Elle se décompose comme suit :

Phase 1 : Aménagement

Phase 2 : Etude viabilité

Phase 3 : Profils porteurs de projet, accompagnement du porteur de projet

→ Montant à charge de la commune : 4.230,00 € TTC

Il demande au conseil municipal, d'accepter la proposition de la CMA 30, et de l'autoriser à signer tous documents relatifs à ce dossier. Décision votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 19h45.